25 mai 2010 **10.358**

Question du groupe PopVertsSol

Suspension des renvois?

Le 17 mars 2010, un demandeur d'asile nigérian frappé d'exclusion est décédé à Kloten. Suite à ce drame, les vols de renvoi ont été suspendus et une enquête a été ouverte. Les acteurs du dossier se sont engagés à attendre le résultat de l'enquête avant de reprendre les vols. Si ceux-ci devaient reprendre avant la fin de l'enquête, l'Etat de droit ne serait pas respecté.

Hors, il y a deux semaines, le chef de l'Office fédéral des migrations (ODM) a affirmé que les vols reprendraient si la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de justice et police (CCDJP) le décidaient. Ces derniers ont pris une décision le 12 mai dont nous ne connaissons pas la teneur.

Le Conseil d'Etat peut-il nous donner son appréciation sur cette affaire et la décision prise par la CCDJP?

Signataires: F. Fivaz, P. Erard, L. Debrot, N. de Pury, M.-F. Monnier-Douard, T. El Kadiri, L. Ducommun, D. de la Reussille, F. Konrad, M. Ebel, D. Ziegler, F. Jeandroz, V. Leimgruber, E. Fernandez et T. Bregnard.